

PROGRAMME DE FORMATION

Bilan de compétences – 24 h

2022

Objectifs Pédagogiques

Le bilan de compétences étant une action individuelle et personnalisée, les objectifs précis sont ajustés en fonction des besoins et attentes définis préalablement avec la personne bénéficiaire de l'action.

Entre autres : Être capable de :

- Analyser sa situation actuelle
- Clarifier ses besoins, valeurs, sources de motivation
- Identifier ses compétences, connaissances, qualités, aptitudes
- Déterminer une orientation professionnelle cohérente avec ses souhaits d'épanouissement, réaliste en regard de son profil
- Définir et préciser son projet professionnel, avec le plan d'action pour le réaliser, avec l'identification le cas échéant d'une formation complémentaire
- Anticiper une entrée en formation ou une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Public concerné et prérequis

- Tout public
- Ce stage ne nécessite aucun prérequis.

Cadre réglementaire et profil du formateur

- Le bilan de compétences est défini par le code du travail (Articles R6313-4 à R6313-8)
- Encadrement du bilan de compétences par Sophie MENNERUN, consultante senior, psychologue du travail, respectant le code de déontologie des psychologues, bénéficiant d'une expérience confirmée de plus de 20 en bilan de compétences, recrutement, évaluation de potentiels et coaching.

Durée de la formation

- Nombre d'heures : 24 h réparties sur 2 à 4 mois

Délai d'accès

- Délai d'accès : Les inscriptions doivent être réalisées au moins 15 jours avant le début du bilan

Modalités d'organisation

- Formation 100 % individuelle et personnalisée
- Entrée permanente
- Rendez-vous modulables d'une durée de 1h 30 à 3h : Les rendez-vous sont planifiés à l'avance à mutuelle convenance, du lundi au vendredi, entre 9h et 19h30. Ils se déroulent dans un bureau, en face-à-face avec Sophie MENNERUN qui vous accompagne tout au long de l'action.

Lieu de formation

- Le bilan de compétences se réalise en fonction de la situation et de vos souhaits :
 - au siège de Men Run Consulting, 110 rue de la Liberté à Seyssins
 - au sein du centre d'affaires Buro Club Kitework, 4 Rue des Tropiques à Échirolles, pour l'accessibilité PMR
 - à distance
 - dans les locaux de votre entreprise
 - dans un autre lieu défini ensemble

Contenu

de

la formation

Le contenu du bilan de compétences suit le cadre réglementaire des Articles R6313-4 à R6313-8 du code du travail.

PHASE PRELIMINAIRE : Clarifier les attentes et les besoins – Préciser les modalités de réalisation - Confirmer l'engagement dans la démarche

- Analyser la demande, définir la nature des besoins et des attentes, préciser les objectifs du bilan
- Préciser les conditions de déroulement du bilan, les méthodes et techniques mises en œuvre
- Confirmer l'engagement dans la démarche
- Fournir et expliquer les documents préalables nécessaires (guide préparatoire au bilan, guide d'identification des aptitudes, etc)

Cette phase se déroule au cours d'un entretien individuel interactif

PHASE D'INVESTIGATION : Explorer, analyser, identifier

- Analyser le parcours professionnel et personnel
- Préciser son profil par la restitution de tests de personnalité, de motivations, de valeurs
- Analyser ses intérêts personnels et professionnels
- Identifier ses compétences, ses connaissances, ses aptitudes, ses qualités
- Explorer et découvrir des métiers, le parcours pour y parvenir
- Confronter ces métiers aux critères essentiels pour soi, à son profil compétences / connaissances / aptitudes et au réalisme de réalisation

Cette phase est réalisée au cours d'entretiens individuels, de questionnaires, de fiches métier, de tests de personnalité, d'aptitudes, de style et d'intérêts professionnels, de travail personnel en rendez-vous et en inter-séances (recherches documentaires sur les métiers, les formations, le marché de l'emploi, réalisations d'enquêtes terrain, rencontre de professionnels, etc...) et de tout autre moyen permettant de faire avancer la réflexion.

PHASE DE CONCLUSIONS : Formaliser un projet réaliste et ses conditions de réalisation

- Synthétiser les éléments mis à jour lors de la phase précédente
- Déterminer ses possibilités professionnelles, les conditions de réalisation, les atouts, les écarts, les freins
- Recenser les facteurs susceptibles de favoriser la réalisation du projet professionnel
- Identifier les principales étapes de mise en œuvre du projet

Cette phase est réalisée au cours d'entretiens individuels aboutissant à la rédaction d'un document de synthèse.

Méthodes

Moyens pédagogiques et techniques

- En amont du 1^{er} rendez-vous effectif, réalisation d'un travail de réflexion préalable à partir de documents fournis
- Entretiens interactifs en face-à-face
- Tests de personnalité, de valeurs, d'intérêts professionnels
- Questionnaires d'autoévaluation
- Guides permettant de travailler entre chaque séance
- Apports de connaissances sur les métiers, le marché de l'emploi, les formations et les dispositifs de financement
- Recherches documentaires sur internet et réalisation d'enquêtes-métiers : ces enquêtes ont pour objectif de rencontrer des professionnels des secteurs et/ou des métiers envisagés afin de valider le projet retenu
- Rédaction d'une synthèse comportant les contours du projet, les atouts pour réussir, les freins éventuels et le plan d'action.
- L'action de bilan se réalise sur 2 à 4 mois pour suivre au mieux l'avancement du bénéficiaire dans la démarche et permettre la réalisation de travail personnel entre les séances, de prendre du recul, de mûrir sa réflexion.

Modalités de suivi et d'évaluation

- Attestation de présence signée par le stagiaire et le formateur à chaque séance
- Certificat de réalisation remis au stagiaire en fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de l'action soumis au stagiaire en fin de bilan
- Un rendez-vous de suivi est prévu 6 mois après la fin du bilan. Cela sera l'occasion d'une évaluation de l'action « à froid ».

Tarif

- Forfait 2200 euros HT

Contact

- Sophie MENNERUN – 09.70.44.65.00 – contact@men-run.com

Accessibilité aux personnes handicapées

- Les personnes présentant un handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de réalisation et d'aménagements de la formation.

Indicateurs
Bilan de compétences

2020		
Nombre de bénéficiaires bilan		16
Taux de retours des enquêtes	75,00%	
Taux de satisfaction générale	100%	
Taux de recommandation	100%	
Taux de finalisation des bilans	100%	
Taux de réalisation des entretiens de suivi	100%	
Projets		
Remobilisation sur poste	6,25%	1
Formation diplômante	37,50%	6
Formation courte	0,00%	0
Reconversion	31,25%	5
Création d'activité	0,00%	0
Changement de poste	50,00%	8

